

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 27 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 21 septembre 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Gilles MARQUET
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Eliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Patrick GIRAUD	Mme Patricia LACHAMP
Mme Julie MONTBRIZON	M. Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Michelle CIERGE
M. Alain COSSON	M. Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Lucas ANTOINE
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
M. Romain FERRIER	

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

Mme Catherine MORAND (à Mme Sylvie ROCHE)  
M. Guillaume FRICKER (à Mm Marie-France MARMY)  
Mme Anne-Marie OLIVON (à M. Romain FERRIER)  
Mme Severine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)  
M. Isabelle GROUIEC (à M. Thierry TISSERAND)  
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)

**VOTE:    En exercice : 35            Présents : 29 / Représentés : 6            Votants : 35**

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : TILTAM - Financement du projet « Et toi c'est quoi ton métier ? Parcours de l'orientation »**

**TILTAM : Financement du projet « Et toi c'est quoi ton métier ? Parcours de l'orientation »**

VU la délibération n°04 du Conseil Communautaire en date du 27/05/2021 relative à l'approbation du protocole d'accord du Territoires d'Industrie Lezoux Thiers Ambert Montbrison(TILTAM) ;

Vu la délibération N°07 du Conseil Communautaire en date du 22/02/2022 relative à l'approbation de la convention de partenariat TILTAM par la CC Entre Dore et Allier avec les 3 autres EPCI (Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois-Forez et Loire Forez Agglomération) ;

\*\*\*\*\*

Madame la Présidente rappelle au Conseil Communautaire, que la communauté de communes Entre Dore et Allier est impliquée dans le dispositif Territoire d'industrie Lezoux – Thiers – Ambert – Montbrison et qu'elle porte le poste de la cheffe de projet.

Le comité de pilotage Territoire d'industrie du 16 juin 2022 a identifié plusieurs pistes d'action pour renforcer l'attractivité des métiers. A partir des propositions des acteurs rencontrés et grâce à une opportunité de financement de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), il est proposé de mettre en place une action « Et toi, c'est quoi ton métier ? Parcours de l'orientation ».

Dans le cadre de l'axe Emploi – Formation – Insertion et métiers de demain du Contrat de Plan Etat-Région, le projet vise à :

- Faire découvrir le bassin industriel en proximité, sa diversité et les opportunités qu'il offre
- Faire connaître la réalité des industries aujourd'hui pour changer l'image dégradée de l'industrie et renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie
- Permettre aux acteurs du territoire de travailler ensemble, l'interconnaissance locale étant un outil en faveur d'une orientation efficace des jeunes

Le parcours de l'orientation s'organisera tout au long de l'année scolaire 2022-2023 autour de deux modalités d'intervention :

- **Visites d'entreprise pour les enfants des salariés :** Les entreprises volontaires proposent à leurs salariés de venir avec leurs enfants (à partir de 13 ans) pour une visite de l'entreprise et une découverte des métiers sur une demi-journée.
- **Escape Game sur les zones d'activité à la découverte des métiers :** Les familles ou des groupes organisés par les acteurs de l'accompagnement (Pôle Emploi, Mission locale, acteurs de l'insertion) sont accueillis sur une zone d'activité où un jeu de piste leur est remis. Le parcours s'appuie sur les modules d'escape games réalisés par Emploi Loire Observatoire dans le cadre du projet Orientation industrie.

Mme la Présidente indique que la CCEDA porte le financement pour l'ensemble du Territoire d'industrie et propose le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Personnel	6 722,00 €	Contrat de Plan Etat - Région	14 900,00 €
Dépenses de fonctionnement (achat des cadeaux et de petit matériel)	2 800,00 €	Autres fonds publics	
Prestations (communication, animation des escape games, formation sécurité en entreprise, transport)	17 100,00 €	<i>Budget TILTAM (valorisation du salaire de la cheffe de projet)</i>	6 722,00 €
Mise à disposition de vélos par Ambert Livradois Forez	850,00 €	<i>Mise à disposition</i>	850,00 €
Autres		Autofinancement de la structure – <i>budget TILTAM</i>	5 000,00 €
		Autres recettes	
<b>Total</b>	<b>27 472,00 €</b>		<b>27 472,00 €</b>

Il est précisé que le financement du poste de la cheffe de projet est déjà budgété et financé à 80 % par le FNADT et que le budget du Territoire d'industrie a déjà été adopté. Ce projet n'entraîne donc pas de surcoût pour la collectivité.

Le financement demandé s'élève à 14 900 € pour un budget total de 27 472 €.

Ceci exposé, Madame la Présidente, propose :

- D'approuver le projet présenté ci-dessus et le plan de financement associé ; précision faite que le projet reste dans l'enveloppe TILTAM définie dans la convention partenariale du 16 Juin 2022 ;
- De l'autoriser à déposer le dossier de subvention afférent au projet « Et toi, c'est quoi ton métier ? » auprès de la DREETS, dispositif Parcours Orientation 42 / 63 et toutes démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire **APPROUVE** les propositions de Madame La Présidente à **l'unanimité**.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 septembre 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente